

# Entente de bassin 7b

# l'eau

sommet de nos priorités  
l'eau, sommet de nos échanges

## Ville de Brownsburg-Chatham

## Canot Route d'Argenteuil



### Le bassin versant de la rivière du Nord

Une superficie de 2 200 km<sup>2</sup>  
7 MRC, 36 municipalités  
175 000 habitants  
Une rivière de 140 km, 1 140 lacs  
4 000 km de cours d'eau

Un milieu de vie  
exceptionnel...



Plaisirs de l'eau • Économie • Tourisme • Milieu de vie • Beauté • Santé • Alimentation • Eau potable • Électricité

  
**Abrinord**  
Agence de bassin versant de la rivière du nord

Québec



Pour information  
[www.abrinord.qc.ca](http://www.abrinord.qc.ca)  
450.432.8490

# Entente de bassin versant - Numéro 7b

## **PARTENAIRES**

Entente de bassin versant entre :

La Ville de Brownsburg-Chatham,  
Ayant son siège au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville  
Brownsburg-Chatham (Québec) J8G 3B4  
Représentée par M. Robert Brunet

Ci-après appelée **promoteur**

Et

Agence de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord),  
Ayant son siège au 298, rue Labelle bureau 109,  
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5L1,  
Représentée par M. Benoît Gravel, directeur général,

Ci-après appelée **Abrinord**

Concernant

La réalisation du projet « **Canot Route d'Argenteuil** » dont les actions visent à atteindre un (des) objectif(s) inscrit(s) au Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière du Nord.

## DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE L'ENTENTE

**Titre du projet :**

Projet « Canot Route d'Argenteuil »

**Nom du promoteur :**

Ville de Brownsburg-Chatham

**Partenaire(s) du promoteur:**

Ville de Lachute

Municipalité de St-André-d'Argenteuil

MRC d'Argenteuil

**Responsable et coordonnées du projet (promoteur):**

Robert Brunet, directeur des loisirs

Ville de Brownsburg-Chatham

300, rue de l'Hôtel-de-Ville

Brownsburg-Chatham (Québec) J8G 3B4

**Résumé du projet :**

Ouverture d'un réseau canotable sur la rivière du Nord entre Lachute et Saint-André-d'Argenteuil d'une longueur de 11,5 kilomètres. Ce projet a été mis en œuvre par la MRC d'Argenteuil, les Villes de Lachute et de Brownsburg-Chatham ainsi que la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil. La « Canot route d'Argenteuil » permettra de sensibiliser les résidents aux ressources naturelles du milieu et encourager des pratiques nautiques non polluantes.

**Objectif(s) du projet pour le promoteur:**

Sensibiliser les résidents aux ressources naturelles du milieu. Encourager des pratiques nautiques non polluantes.

**Localisation du projet :**

Le parcours est localisé sur la rivière du Nord entre Lachute et Saint-André d'Argenteuil.

Donc, les actions posées dans le cadre de ce projet permettront de progresser vers l'atteinte d'un ou plusieurs objectifs du Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière du Nord :

**Objectif(s) spécifique(s) du PDE :**

- D'ici 2008, encourager la pratique d'activités nautiques non ou peu polluantes (objectif 66) : Mener des actions d'information-sensibilisation; Mettre en place des mesures incitatives.

**Indicateur(s) de suivi :**

- Objectif 66 : Outils de communication développés et documentés.

**Données transférables :**

La ville donne le « droit » de diffusion et d'utilisation du présent projet à Abrinord (possibilité de les diffuser sur son site Internet et de transmettre la description du projet à d'autres municipalités qui voudraient créer un projet similaire).

La ville s'engage à transmettre son plan d'évaluation et ses données relatives au programme à Abrinord.

**Impact(s) du projet :**

Population sensibilisée à la protection de la ressource eau. Encourager la pratique d'activités nautiques non polluantes.

**Date de début:**

Juin 2008

**Date de fin:**

*Sans fin prévue*

**Dépense prévisionnelle (coût) et dépenses déjà encourues:**

À compléter

**Rôle(s) d'Abrinord :**

La mise en œuvre du plan d'action incombe à tous les acteurs de l'eau sans exception. Abrinord continuera d'agir en collaboration avec la ville pour la mise en œuvre du projet à titre de facilitateur et aidera si possible à supporter le projet (mise en contact avec les bonnes personnes, partage de l'information, soutien technique, etc.) Abrinord assurera également une certaine promotion du projet au sein de la communauté.

**Programme de suivi :**

Abrinord assurera un suivi auprès de la ville pour connaître l'état d'avancement du projet dans le cadre de la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau. Afin de rendre compte des progrès accomplis, la ville pourra remettre, une fois par année, un bilan annuel de leur évaluation du projet.

**Autres :**

*Espace réservé à Abrinord*

Commentaires :

Les objectifs spécifiques du PDE présentés précédemment doivent être approuvés par le MDDEP, et peuvent être sujets à changement.